

## ORDRE D'INSERTION

Aux conditions particulières décrites ci-après, le client ci-dessous souscrit un contrat d'insertion d'annonces dans le journal Le Monde avec la société PRESSIMMO ON LINE. Le présent contrat porte sur la diffusion d'annonces. Pour être valide, l'ordre d'insertion doit être accompagné du bon de publication.

Client		,		7.0	
Code agence :					
Raison sociale:					
Adresse:					
Code Postal :					
Tel:					
E-mail:					
N° carte professionnelle					
N°SIRET:					
<b>Votre Command</b>	_				
Vous pouvez acheter la tarifaire suivante :	publication de vos	annonces par pack	de 1, 5, 10,15 ou 2	20 à utiliser dans le	s trois mois, selon la grille
Quantité	Modèle A	Modèle B	Modèle C	Modèle D	
1 emplacement	49€ HT	49€ HT	64€ HT	94€ HT	7
5 emplacements	233 € HT	233 € HT	304 € HT	447 € HT	(soit une économie de 5%)
10 emplacements	441 € HT	441 € HT	576 € HT	846 € HT	(soit une économie de 10%)
15 emplacements	625 € HT	625 € HT	816 € HT	1199 € HT	(soit une économie de 15%)
20 emplacements	784 € HT	784 € HT	1024 € HT	1504 € HT	(soit une économie de 20%)
Limite de validité de vos		704 6 777	1024 € 111	1004 € 111	(3011 dille economile de 2070)
et signée par le Preneur. S'il est notif que celui-ci déclare les accepter sans et le paiement, ce que le Preneur recordres d'insertion passés par un mane Article 3 - Prise d'effet du contrat d'insertion.  Article 4 - Obligations du Preneur titulaire de l'intégralité des droits de prombre de représentations et de repré el l'exécution de la campagne. Le Pobjet du contrat, dans tous ses docum quelque forme et sur quelque suppor que des droits d'utilisation des attribus s'assure de la licité des publicités et réglementation en vigueur.  Article 5 - Fourniture de matériel caractéristiques des éléments technic d'un élément technique impropre à la concerne le prix que la période de dif	iié un mandat, celui-ci doit n s réserves. Il en sera de mêr connaît et accepte expressén dataire dont le mandat n'aur Le contrat prend effet à co - Garanties Le Preneur s'e cropriété intellectuelle et ind oductions et garantit le Régisseu ments promotionnels diffusés t que ce soit. A cet effet, le la uts de la personnalité des p du respect de l'ordre public Le Preneur s'engage à rer ques prévus par les spécifica parution de la publicité ou e	notamment préciser que les tar me pour les ordres d'insertion in nent. Le Régisseur ne sera en a pas été justifié.  Impter de la réception de l'orc ingage à soumettre les publici iustrielle permettant la diffusion isseur contre toute réclamatior ir pour les besoins de sa proper preneur garantit qu'il est titulai ersonnes physiques concerné cet des bonnes mœurs et ga mettre au Régisseur les éléments dans an nombre insuffisant ne sont p	ifs et les présentes conditions confirmés par télécopie ou tou aucun cas tenu d'exécuter les ler d'insertion dans les condit tés à l'agrément du Régisseu n des publicités, ainsi que des à cet égard et de toute condire communication à utiliser et de l'intégralité des droits des, et ce, sans limitation de d'arantit le Régisseur contre tou ents techniques conformes a les tarifs. Le défaut, le retard pas opposables au Régisseur	is générales de vente ont été par timoyen électronique, le Pren ordres d'insertion non signés ions prévues à l'article 2 ci-dir dans les délais stipulés dans dans terment de la person amnation qui serait prononcée tou à reproduire, en totalité ce propriété intellectuelle et indurée, en nombre de représer t recours ou réclamation relat ux prescriptions du Régisseu et l'erreur de livraison des éléet ne pourront entraîner aucu	e notification de mandat dûment remplie cortées à la connaissance du Preneur et teur renonçant à en contester l'exécution e et non tamponnés par le Preneur, ni les lessus, pour la durée prévue par l'ordre les les tarifs. Le Preneur garantit qu'il est nalité et ce, sans limitation de durée, en contre lui au titre de la mise en place et ou pour partie, la campagne publicitaire, dustrielle permettant ces utilisations ainsi ntations et de reproductions. Le Preneur tive au respect de la législation et de la ur quant au nombre, à la nature et aux ments techniques ainsi que la fourniture ine modification du contrat tant en ce qui s d'annulation de la campagne, ni de les
émise au nom du Preneur. Le règler PRESSIMMO ON LINE qui serait dé montant du ou des prestations antérie Le défaut de règlement d'une facture demi le taux d'intérêt légal appliqué a recouvrement des sommes dues et/o ON LINE sera en droit de procéder à Les forfaits d'annonces sont valables Article 7 - Responsabilité - Droit de qui serait contraire à la bonne tenue, titre. Dans ce cas, le Preneur peut d'aucun cas, la responsabilité uSuppe au Régisseur, celui-ci se réserve la fa Article 10 - Transfert du contrat L'I'ordre d'insertion. En aucun cas, le P par son successeur tous les ordres d'	igueur au jour de l'établisse ment de ladite facture s'eft jà en règlement par p'eflève sures dans les mêmes délais à son échéance entraînera au suspendre la fourniture du la résiliation du contrat de sa un suspendre la fourniture du la résiliation du contrat de sa la bonne présent du présen e refus Le Régisseur peut, à la bonne présentation ou la emander la résiliation du cort ne pourra être recherché coutté de résilier le contrat, si e contrat est rigoureusemer preneur ne peut céder le bér insertion en cours au mome.	ctuera par cheque ou viremer ement automatique, le Client : s de règlement. a de plein droit, outre son exig compter de la date d'exigibilité service au client sans autre pervice, sans formalités, ce qui it ordre d'insertion. Au-delà de à tout moment, refuser de diffu ligne de conduite du Support, ontrat pour la part de la public e par le Preneur au titre du cor ans indemnité, pour la part de nt personnel au Preneur qui re réfice du contrat, sauf accord nt de la cession, le Preneur re	nt à 30 jours date de facture.  autorise expressément PRES:  bilité immédiate, la facturatior  b. A défaut de règlement PRE  réavis. Si aucun règlement n'e  emportera la privation d'accès  can onis, les annonces non p.  ser ou interrompre toute diffus  et ce, sans avoir à en justifier  tité non exécutée. Toute publi  trat. En cas de cessation, pou  la publicité qui ne pourra a  ere peut l'utiliser que pour sa s  oréalable et exprès du Régiss  stant garant vis à vis du Régis	Dans le cas où le Client aura SIMMO ON LINE à cumuler la d'intérêts de retard calculés SSIMMO ON LINE pourra ad set intervenu dans les 15 jours au serveur. Ibliées ne sont pas remboursa sion d'une publicité contraire a et sans que le Preneur ne pucité contraire à l'ordre public ur quelque cause que ce soit, exécutée, ce que le Preneur rociété, sa marque, ses produeur. En cas de cession autoris seur de la bonne exécution et	aux lois et réglementations en vigueur ou uisse prétendre à aucune indemnité à ce et aux bonnes mœurs est prohibée. En d'une ou plusieurs concessions confiées reconnaît et accepte expressément. uits ou services tels que désignés dans isée, le Preneur s'oblige à faire exécuter
Fait à :		Le :		gnature et cache	et de l'entreprise rsonne dûment habilitée)
A retourner par Fax	au 01.53.38.29.	.55	(Kep	Jieseritarit iegai ou pei	